



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa			
Date	Dimanche 29 août 2021	Heure de départ	18 h 30		
Conditions météorologiques	Courses 1 à 11 : Couvert (Temp : 24°C)		Venteux : 8 km/h (Sud)		
État de la piste	Courses 1 à 11 : Rapide (Variante 0 s)				
Nombre de courses	11	Courses de qualification	1 BF	Inscriptions totales	81/81
Total des paris mutuels	\$192,164				
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant	

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Weber, Michael	Frenette, Ben	Pote, Emma (à distance)

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Aucun examen de film ni de problèmes signalés pour aujourd'hui.

Courses :

- Pascal Bérubé a été autorisé à se retirer d'une course.
 - Rien à signaler.
 - Rien à signaler.
 - Un avertissement officiel a été inscrit sur la licence du conducteur du #6, "SINGHAMPTON KENNY", (Daniel Laflamme), au sujet de sa stimulation dans la course. Rien à signaler.

4. Rien à signaler.
5. Rien à signaler.
6. Rien à signaler.
7. Rien à signaler.
8. Rien à signaler.
9. Examen de la performance du #2, "ASHLEYSBEST", (Mike Healey), après le poteau de $\frac{1}{4}$ de mille. Après avoir permis au #6, "OCEANVIEW MAGNUM", (Pascal Berube), de mener le peloton, le #2 a continué en ralentissant créant ainsi un trou d'environ 10 longueurs. Après avoir discuté avec les conducteurs des chevaux arrière et après avoir examiné la vidéo, M. Healey a été averti et informé de l'obligation d'un conducteur à maintenir l'allure en tant que cheval de tête. Rien à signaler.
10. Rien à signaler.
11. Rien à signaler.

Réclamations :

- Course 3 – Le #2, "TOO MUCH DUNCAN" (1), pour \$8,000, par Clarke et Cara Steacy (entraîneuse Cara Steacy).
- Course 3 – Le #3, "DARCEE N" (1), pour \$8,000, Michel Lavoie et Garry Steele, (Emil Toth entraîneur).
- Course 3 – Le #7, "THUNDERING JIM" (1), pour \$8,000, par Ecuries Guy Gagnon (Guy Gagnon entraîneur).
- Course 10 – Le #3, "OUTLAW KISMET" (1), pour \$12,000, par Marko Ferguson et Mario Patry (M. Patry entraîneur).